



NANO[®]
LUBRICANT



INS H1 1795815

AVANTAGES

- Très adhérente, ne coule pas.
- Permet une lubrification efficace en couche très mince.
- Propriétés renforcées en pouvoir anticorrosion.
- Evite l'usure.
- Possibilité de travail sous atmosphère humide et en immersion.
- Propre, conforme pour une utilisation en industrie alimentaire.

DEFINITION

Pâte propre de montage en aérosol, d'assemblage et de traitement de surfaces élaborée pour répondre aux problèmes rencontrés dans la majorité des entreprises.

Protège contre la corrosion, le grippage et l'usure dus aux micromouvements et aux intempéries.

Tient à hautes températures et permet le démontage très facile.

DOMAINES D'APPLICATIONS

- Facilite le montage et le démontage des ensembles mécaniques,
- Idéale pour des utilisations en extérieur et soumises aux intempéries.

Cette pâte ne s'utilise qu'en statique ou pour des mouvements très lents, notamment sur les assemblages devant être démontés sans difficultés,

- Assemblage, montage des essieux dans le ferroviaire.
- Lubrification des aiguillages, des vérins, des axes de mélangeurs, ...
- Lubrification, assemblage, montage dans les industries alimentaires et pharmaceutiques.

CARACTERISTIQUES

Couleur :	blanche
Nature des charges :	NANOLUBRICANT [®]
Domaine de température :	-60 à +200°C
4 billes :	800 kg
Usure :	< 0,4 mm

MODE D'EMPLOI

Nettoyer préalablement les parties à enduire.

Appliquer avant montage en couches minces sur les parties à traiter.

STOCKAGE

Pas de condition particulière de stockage requise.

ORAPI[®] ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI[®] n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI[®] dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI[®] dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.

EMBALLAGE

Aérosol 650 ml

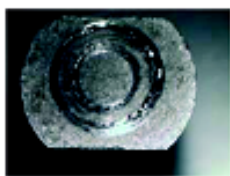
réf. 42040A4

PREUVE PAR L'ESSAI

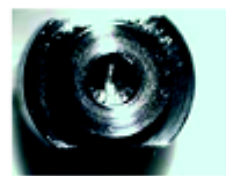
RESULTATS BRIDGMAN ECHELLE DE PERFORMANCE GRIPPAGE



Pâte au cuivre standard.
Arrachement du métal
très visible = GALLING



Pâte au graphite.
Usure du métal.



Pâte NANOLUBRICANT 2030.
Métal poli.

FT2040 / Indice 10 – 23/05/2018

ORAPI® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® n'assume aucune responsabilité quant à : la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.